

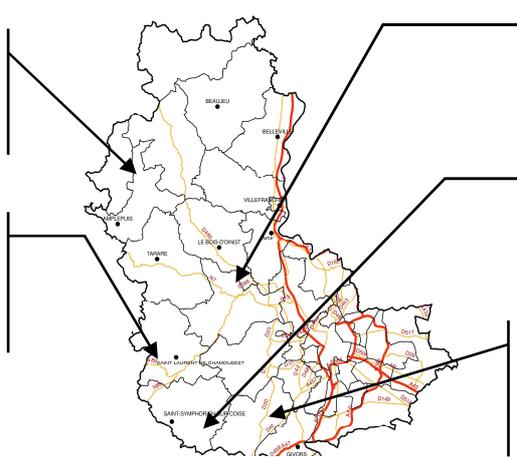


**La Chapelle de Mardore 650M**

Cumul précipitation semaine 24 : 83mm  
Croissance hebdomadaire : 18kg/j/ha(22kg sur 15j)

**Meys-600 M**

Cumul précipitation semaine 24 : 86mm  
Croissance hebdomadaire : 27kg/j/ha(31kg sur 15j)



**Bibost- 400 M**

Cumul précipitation semaine 24 : 70mm  
Croissance hebdomadaire : 36kg (28kg sur 15j)

**Larajasse 700 M**

Cumul précipitation semaine 24 : 68mm  
Croissance hebdomadaire : 20kg (25 kg sur 15j)

**St jean de touslas -250 M**

Cumul précipitation semaine 24 : 26mm  
Croissance hebdomadaire : 19kg/j/ha (17kg sur 15j)

**Des orages plus ou moins généreux ont arrosé le département la semaine dernière, ce retour d'humidité va permettre un regain de croissance.**

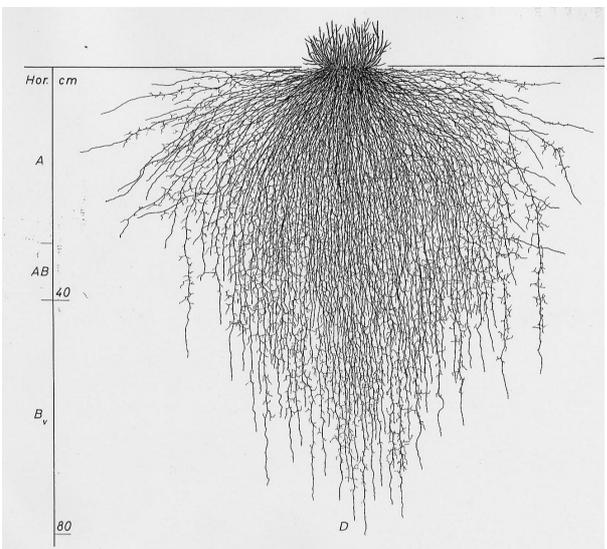
Entre 25 et 90mm sur la semaine dernière se sont abattus sur le département. Cette pluviométrie et des températures modérées vont favoriser les repousses, derrière pâturage mais aussi derrière parcelle de fauche. Profitez de cette herbe de qualité pour réduire vos coûts de ration.

**Semis de prairie anticipez vos achats de semences : même si l'heure n'est pas au semis de prairie, il faut réfléchir dès aujourd'hui pour choisir les espèces et variétés.** En effet, une implantation de prairie se fait souvent pour plusieurs années, il est intéressant de se pencher sérieusement sur la composition pour obtenir le meilleur de nos prairies. Il est important de choisir des variétés que vous connaissez et qui vous satisfont ou avec de critères qui vous intéressent. Suivant les espèces, les critères de choix seront différents. Nous reviendrons ces prochaines semaines sur les principales espèces prairiales pour de connaître leurs qualités et les critères à surveiller. Nous verrons cette semaine le dactyle :

Le dactyle est la graminée des terrains superficiels et séchants, on le retrouve naturellement dans toutes les prairies fertiles et bien drainées. Il est en revanche absolument pas adapté aux sols hydromorphes et est sensible à la rouille dans des conditions humides. On peut l'installer sur la plupart des prairies de plus de 3 ans mais sa pérennité lui permet d'être installé pour beaucoup plus longtemps. Fort d'une utilisation mixte en fauche et en pâturage, c'est une graminée non remontante avec un des plus forts potentiels de rendement parmi les fourragères. Elle fournit des repousses abondantes, même en conditions sèches et chaudes, ce qui en fait une plante idéale pour pâturer l'été. Sa valeur alimentaire est bonne, particulièrement en MAT. Dans les prairies longues durées, il faut être vigilant à son agressivité. Son PMG est d'environ 1g soit près de 1000 graines par gramme (entre 500 et 600g/gr pour les autres graminées). On veillera donc à l'introduire à faible doses (entre 3 et 7kg) dans les mélanges si on ne souhaite pas qu'il domine la prairie. Son caractère en port dressé en fait une espèce qui se met rapidement en touffes. On adaptera donc notre conduite pour favoriser le tallage (semis à la volée, exploitation précoce, rythme de pâturage rapide). La réussite de l'implantation est aussi une condition primordiale pour limiter son comportement à touffes. La sélection variétale a permis d'améliorer la souplesse d'exploitation de cette espèce. On utilisera des variétés tardives avec une bonne souplesse d'exploitation (supérieur à 45j) pour toutes les prairies multi espèce. Sur les secteurs précoces et séchant on pourra utiliser des variétés précoces mais ces dernières sont moins aptes à être introduite dans des mélanges prairiaux.

Retrouvez la vidéo un jour une plante : le dactyle  
<https://www.facebook.com/418403301919939/video/599136327611478/>

Espèces	pmg moyen
Ray-grass Anglais	1,8-3,1
Ray-grass Italien	2,1- 4
Ray-grass Hybride	2,1- 4
Fétuque élevée	1,8-2,5
Fétuque des prés	1,5-2,5
Dactyle	0,8-1,2
Fléole des prés	0,4-0,5



**Rédaction :**  
Mickael COQUARD  
06 89 12 55 72  
mickaelcoquard@cmre.fr

**Publication :**  
Aline VILLOT  
06 34 68 10 34  
aline.villot@rhone.chambagri.fr

Note technique hebdomadaire - IPNS RTE- 18 Avenue des Monts d'Or  
69890 LA TOUR DE SALVAGNY

Logo of the French Republic (Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de la Forêt).

Logo of Rhône CONSEIL ÉLEVAGE - Donner du sens à la mesure

Logo of the Chamber of Agriculture and Territorialities of Rhône (Chambre d'Agriculture Rhône).

Logo of La Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Text: Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»